

# **Commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 et de l'attentat terroriste contre le siège de la Cour constitutionnelle (Ex. Conseil constitutionnel)**

En commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, coïncidant avec l'attentat terroriste du 11 décembre 2007 contre le siège de la Cour constitutionnelle (Ex. Conseil constitutionnel), le Président de la Cour constitutionnelle a déposé une gerbe de fleurs et lu la Fatiha à la mémoire des martyrs et des victimes de l'acte terroriste.

Des membres de la Cour constitutionnelle, ainsi que ses cadres et fonctionnaires étaient présents à cet événement.